Rapport sur une observation donnée à l'academie par M. Voisin chirurgien adjoint de l'infirmerie Royale de Versailles; sur l'extirpation d'une tumeur polipeuse considerable dont le pedicule étoit osseux et tiroit son origine des fosses nasalles posterieures.

Le 13 aoust 1790 M. Voisin fut consulté pour l'enfant du Sr. forestier tambour de la garde nationale de Versailles; cet enfant qui venoit de naitre, portoit dans la bouche une tumeur du volume d'un pain à caffé; cette tumeur s'étendoit depuis les orifices des narines jusqu'au bas du menton, et d'un angle de la machoire inferieure à l'autre; cequi donnoit à la face une forme monstreuse.

La tumeur étoit si volumineuse que la machoire inferieure étoit extremement abaissée et les levres très distandiuées; une expantion partoit de cette tumeur et remplissoit exactement la narine gauche; la droite étoit libre et permettoit à l'air de pénétrer dans la poitrine.

La membrane qui recouvroit la surface externe de la portion de la tumeur qui étoit au dehors, étoit lisse et polie; elle paroissoit partagée en quatre lobules par autant de sissures peu profondes; ~~la~~ sa couleur étoit violette comme dans les tumeurs variqueuses; on l'affaissoit un peu en la comprimant, on n'y sentoit ni batement ni pulsation: la membrane qui recouvroit la portion enfermée dans la bouche étoit epaisse, inegale, et garnie de plusieurs poils.

M. Voisin dit que trois de ses confreres ~~avant~~ consultés avant lui deciderent d'emporter la tumeur, qu'ils y procederent sur le champs; mais qu'ils n'emporterent que la portion exterieure au niveau des levres; parceque

des adherences qu'ils rencontrerent dans l'interieur de la bouche et la foiblesse de l'enfant leur firent remettre le reste de l'operation au lendemain ; esperant que cette premiere section favoriseroit le degor-gement et ~~rendroit~~ rendroit alors l'operation plus facile.

M. Voisin arrivant à l'issue de cette premiere operation trouva l'enfant foible et un peu froid menacé de suffocation craignent d'ailleurs que si l'enfant venoit a reprendre un peu de vigeur il ne perit d'hemorragie pendant la nuit, il decida avec ses confreres d'achever l'operation sur le champ, ce qui fut executé.

après avoir fixé la tête de l'enfant M. Voisin emporta deux portions de la tumeur qui faciliterent l'introduction du doigt indicateur de la main gauche dans la bouche ; il reconnut que le reste de la tumeur avoit quelques adherences avec la voute du palais et avec la surface superieure de la langue ; il les detruisit.

La crainte de l'hemorragie engagea M. Voisin a faire la ligature de la tumeur ; mais les obstacles invincibles qui se presenterent à l'eguille lui firent abandonner ce projet.

il debarrassa un peu la bouche en emportant quelques nouvelles portions de tumeur et y introduisit plusieurs doigts avec lesquels il reconnut que le pedicule étoit osseux et qu'il tiroit son origine des fosses nasalles posterieures ; il fit dessus differentes tortions au moyen desquelles il parvint a detacher et emporter la tumeur qui avoit suivant son rapport deux ~~prolo~~ prolongemens l'un dans la narine gauche et l'autre dans l'œsophages.

Les cris de l'enfant et l'eau qu'on lui fit avaler après l'operation

prouveroient la liberté de la respiration et de la deglutition.

Le Sang fut arreté par une decoction d'orge miellée acidulée avec l'eau de rabel en quantité Suffisente.

Le lendemain de l'operation M. Voisin trouva l'enfant en bon état; la respiration étoit libre; il remarqua dans plusieurs endroits de la bouche et de l'arriere bouche des points livides et blanchâtres qui exhaloient une odeur insuportable; Ces accidens ne tarderent pas a rendre la respiration et la deglutition très - difficile, et a produire une supuration aboudante et fœtide.

Pour Combattre ces accidens M. Voisin Substitua à la decoction d'orge celle de quinquina avec laquelle il fit très Souvent des injections dans la bouche et dans la narine gauche; il deterga par ce moyen les parties et obtint une detente prompte qui retablit la liberté de la respiration et de la deglutition. il retira avec les pinces plusieurs lembeaux qui étoient très durs. L'enfant qui ne pouvoit teter fut nourri avec des boissons alimenteuses. il se fit pendant quelque tems un Suintement purulent par la narine gauche, mais la ~~fin~~ guerison fût complete et l'enfant n'a d'autre incomodité que d'être Sujet au Coriza.

La tumeur Soumise au jugement de L'academie est une masse polipeuse qui contient près de sa base un os informe et anguleux de la grosseur d'une petite noix. la portion qui semble lui Servir de

de pedicule paroit cartilagineux et est garni de poils asses longs ; le reste de la tumeur est membraneux ~~[illegible]~~

L'academie doit des eloges à la Sagacité et à l'habileté de M. Voisin. Après avoir reconnu la nature d'une maladie très rare il a pris en homme instruit, le seul parti qu'il y avoit a prendre pour conserver les jours de l'enfant. En consequence j'estime que son observation merite d'etre conservée.

Carboué

14 avril 1791.